



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COLORATION

Mode d'emploi

Mai 2023

1. Qu'est-ce que la coloration ?

- 1.1. Objectifs
- 1.2. Principes
- 1.3. Modalités

2. Les phases de pilotage

3. Les démarches de mise en œuvre

- 3.1. Penser et rédiger le projet pédagogique
- 3.2. Montée en compétence des acteurs dans la relation École-Entreprise

4. Quelles ressources ?

1.1. OBJECTIFS

La coloration est l'une des mesures d'adaptation de l'offre de formation professionnelle visant à répondre aux besoins économiques du territoire (local, régional ou national).

C'est un des leviers pour faire évoluer la carte de formation.



Identité de la voie
professionnelle : acquérir des
compétences insérables



Réponse aux besoins du
marché du travail et à son
évolution

1.2. PRINCIPES

- ➔ Inscrire obligatoirement la coloration dans le référentiel et les programmes du diplôme
- ➔ Répondre à un besoin spécifique et identifié d'une entreprise, d'une filière professionnelle ou d'un territoire économique
- ➔ Intégrer cette adaptation de l'offre de formation à une stratégie de Région académique
- ➔ Constituer un réel fil conducteur entre les compétences professionnelles visés avec les partenaires professionnels et les situations d'apprentissage élaborées en formation
- ➔ Ancrer les PFMP dans cette dynamique des compétences à acquérir dans le cadre de la coloration

1.3. Modalités

- ➡ Colorer toute ou une partie de la classe
- ➡ Colorer sur des heures à effectifs réduits, dédoublements
- ➡ Colorer tout ou une partie du cycle de formation (1 à 3 ans)
- ➡ Colorer en pensant la progressivité sur le cycle de formation
- ➡ Colorer sur la durée ou sur un temps limité en fonction des besoins

2. Les phases de pilotage

PHASES	ACTEURS	RELAIS
<p>Diagnostic croisé : analyse d'opportunité</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Veille et analyse : état des lieux et évolution des métiers et des formations ➤ Identification des besoins : emplois, compétences, formations ➤ Identification leviers-freins 	<p>LP Partenaires professionnels, associations-fédérations</p> <p>→ force de réflexion → force de proposition → force d'action</p>	<p>Bureau des entreprises Campus des Métiers et des Qualifications Réseau d'établissements de filière ou de territoire CLEE CARIF-OREF / données BMO / données DARES France 2030 ...</p>
<p>Expression de l'intention</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Collecte des informations ➤ Mise en perspective de la plus-value : élèves, enseignants, entreprises ➤ Définition d'une stratégie : visibilité, temporalité, territoire, porteurs, besoins (RH, formation, horaires, plateaux, ...), chiffrage, financements ➤ Rédaction du projet pédagogique 	<p>Idem + En académie et région académique : - Service de la formation professionnelle initiale et continue - Service de l'information et de l'orientation - Corps d'inspection - DASEN + Collectivité régionale</p>	<p>Idem + CEFPEP- EAFC DGESCO Plateforme de mutualisation opérationnelle Financements privés, publics dont AMI-CMA</p>
<p>Formalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conventonnement ➤ Saisie et remontée ➤ Ouverture 	<p>Idem</p>	
<p>Mise en œuvre et suivi (cf. point 3.)</p>	<p>Idem</p>	<p>Idem</p>

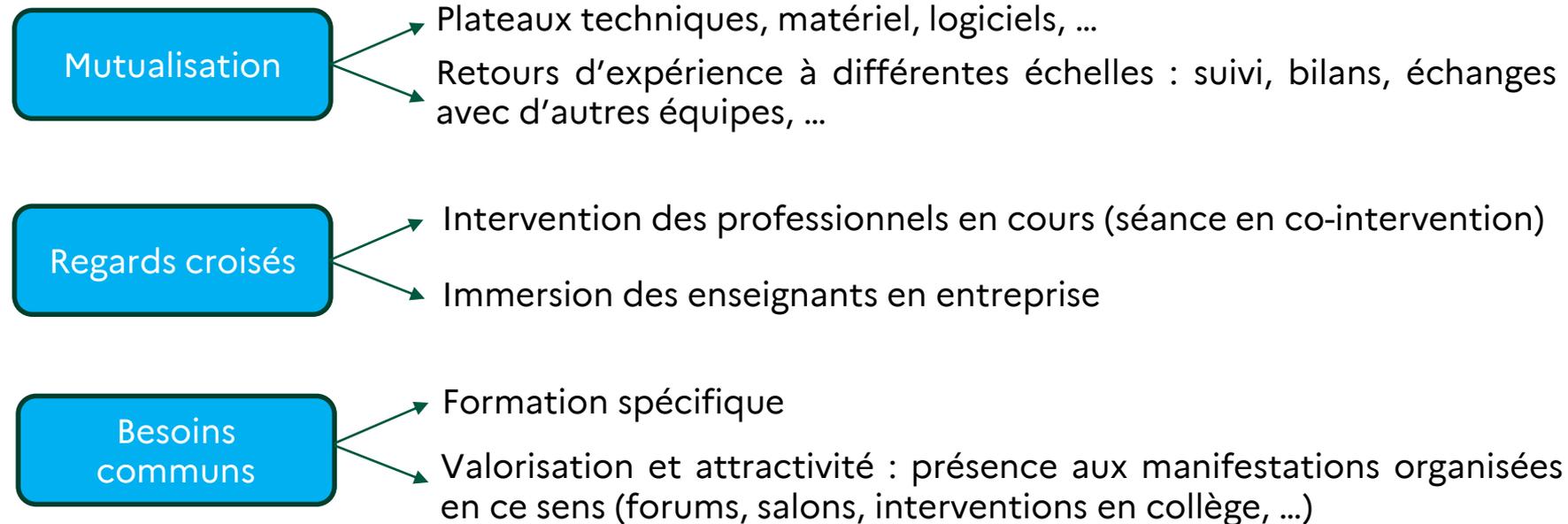
3.1. Penser et rédiger le projet pédagogique

= Co-réflexion et co-construction : travail mené par l'équipe pédagogique, le corps d'inspection et les professionnels concernés par la coloration (GT).

- ➔ Partir des référentiels, programmes (ET-EG), guides d'accompagnement
- ➔ Identifier les points de coloration et créer les nouveaux supports pédagogiques
 - ↳ méthodes, activités, vocabulaires, évaluations, ...
- ➔ Mettre en place des situations d'apprentissage contextualisées dans ou en dehors de l'établissement
- ➔ Programmer des PFMP et des immersions dans les entreprises associées à la coloration
- ➔ Prévoir les modalités de valorisation de l'engagement dans la coloration :
 - Pour les élèves : attestation, open badge, accompagnement vers l'insertion ou vers la poursuite d'étude
 - Pour les équipes pédagogiques : PPCR, attestation, ...

3.2. Montée en compétences des acteurs dans la relation Ecole-Entreprise

= Mise en œuvre d'une relation « gagnant-gagnant » grâce au partage de compétences



➡ Vade-mecum <https://eduscol.education.fr/document/41728/download?attachment>

➡ Cadre institutionnel et documents types
<https://eduscol.education.fr/3355/carte-des-formations-professionnelles>

➡ *Plateforme collaborative (en cours de réflexion)*

➡ Info Open badge
<https://openbadges.info/tout-savoir-sur-les-open-badges/>
<https://www.dane.ac-versailles.fr/spip.php?article35>
+ autres liens possibles